

Relire l'histoire coloniale au XVIII^e siècle. L'édition critique de l'Histoire des deux Indes

MARCO PLATANIA

I. UNE ŒUVRE QUI FIT COULER BEAUCOUP D'ENCRE¹

En 1781, Guillaume-Thomas Raynal (1713-1796), ancien directeur du “*Mercur de France*” et l'un des membres les mieux connus de la République des Lettres, s'exile de Paris pour se soustraire au décret du Parlement (25 mai) qui voulait son emprisonnement. Il ne regagnera la France qu'en 1784, et Paris seulement en 1790. Qu'est-ce qui lui avait attiré la rage du Parlement? La Cour de Paris s'en était prise à quatre volumes qui venaient de paraître sous le nom de Raynal: l'*Histoire politique et philosophique de l'établissement et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Cette œuvre, célèbre à l'époque, est aujourd'hui l'objet d'une importante édition critique – la première qui en a jamais été faite.

Cette entreprise éditoriale récente se saisit d'un moment important de la vie intellectuelle de la France d'Ancien Régime et de la circulation d'informations à l'échelle non seulement européenne mais mondiale. L'*Histoire des deux Indes* (comme elle fut appelée à l'époque et comme on l'appellera ici) fut en effet un épisode remarquable à maints égards: elle eut un énorme succès commercial et suscita un débat national et international touchant non seulement l'Europe, mais aussi les Amériques. Sa diffusion tient d'un côté aux stratégies publicitaires mises en œuvre par Raynal et ses éditeurs, mais aussi à l'actualité du sujet dont ils se saisirent: l'expansion coloniale et le développement du commerce extérieur décidaient de la fortune de nombreux citoyens (administrateurs, commerçants, ingénieurs, matelots) et des finances des états; les découvertes géographiques et anthropologiques suscitaient la curiosité du public et maintes controverses autour des peuples et des civilisations jusqu'alors inconnus.

La matière était tellement vaste, et l'intérêt du public tellement fort, que Raynal publia de son vivant trois versions largement revues et augmentées de l'*Histoire des deux Indes*, à compter de la première en 1770 jusqu'à la troisième en 1780. Tout au long de son entreprise il s'appliqua à faire le point sur l'état le plus récent des rivalités entre les possessions européennes outre-mer, leurs démêlés et aboutissements possibles. Pour atteindre ce but, Raynal recourut à de nombreuses compétences littéraires et scientifiques. Il sollicita des écrivains célèbres – parmi eux, Diderot – et mobilisa des réseaux d'information de grande ampleur: il avait accès aux documents confidentiels du ministère de la Marine, il exploitait les réseaux des Académies, il correspondait avec des intellectuels renommés, à l'instar de Robert Orme en Grande Bretagne ou Benjamin Franklin dans les colonies américaines.

¹ Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Édition critique. Tome I. Sous la direction d'Anthony Strugnell (Ferney-Voltaire: Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010) ISBN 978-2-84559-053-3, 2010, 265 x 185 mm, lxxxi + 770 pages, 8 illustrations, cartonné, prix €60.

Issue de ce vaste répertoire d'informations et de compétences, l'*Histoire des deux Indes* fut conçue et écrite pour constituer une anthologie critique du fait colonial. Elle ne représentait pas la seule tentative de ce genre, ni en France ni ailleurs. Il suffira de rappeler quelques recueils comme les *Mélanges intéressants et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique, de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et des terres polaires*² ou l'*Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* composée par l'Abbé Roubaud,³ ou encore l'*Universal History*.⁴ L'*Histoire des deux Indes* rivalisa avec ces ouvrages dans l'ampleur de l'information et dans la manière d'aborder le sujet. Elle exploitait massivement la littérature de voyage et les mémoires manuscrits, et Raynal n'eut guère de scrupule à plagier des passages entiers des documents qu'il consultait. Tout en professant le "respect de la vérité", cette anthologie du savoir colonial fut surtout le produit d'intellectuels français, de leurs points de vue, de leurs idées. Son succès éditorial au XVIII^e siècle relève de leur capacité de s'imposer au centre d'un débat actuel et acharné.

II. POURQUOI MAINTENANT?

En dépit de l'envergure de cette œuvre, une édition critique manquait. Les raisons pour lesquelles aucune tentative éditoriale n'avait jamais été entamée se laissent facilement deviner. En premier lieu, la complexité et l'étendue du texte sont de taille à décourager le plus audacieux des chercheurs. Les dix-neuf livres et milliers de pages qui composent ce recueil embrassent trois siècles de l'histoire des navigations, des découvertes géographiques et naturelles sur les trois continents extra-européens connus à l'époque (Afrique, Amérique, Asie) à compter des expéditions portugaises dans l'Atlantique jusqu'au seuil du XIX^e siècle. Ils nous livrent un vaste répertoire d'informations – ou de données prétendues telles – sur de nombreux peuples. Surtout, ces volumes racontent l'histoire de l'expansion et du commerce des européens dans le Monde. Les récits des voyages, l'histoire naturelle et géographique, l'histoire politique et celle du commerce sont donc constamment mobilisés. On comprend ainsi que seule une équipe de travail réunissant les spécialistes de ces nombreuses facettes de la culture du XVIII^e siècle pouvait venir à bout d'une édition critique de l'*Histoire des deux Indes*.

D'autres raisons d'ordre majeur doivent encore être évoquées pour expliquer le retard d'une édition critique et, en même temps, l'intérêt de l'entreprise actuelle. Il y a encore quelques années, en effet, les formes d'écriture de l'histoire coloniale s'éloignaient de l'exemple donné par le recueil raynalien. Des experts de la littérature tels que Gustave Lanson et Anatole Feugère avaient déjà dénoncé les maints plagiats dont Raynal était responsable et classé son *Histoire des deux Indes* parmi les "œuvres mortes". Riche en chiffres et en données, mais dépourvue de notes et passant sous silence les sources de ses informations, elle ne pouvait pas retenir la confiance des

² J. Ph. Rousselot de Surgy, *Mélanges intéressants et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique, de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et des terres polaires*, (Paris: Durand, Panckoucke), 10 vols., 1763-1765.

³ Paris: Des Ventes de la Doué, 15 vols., 1770-1775.

⁴ G. Abbattista, "Un dibattito settecentesco sulla storia universale. Ricerche sulle traduzioni e sulla circolazione della *Universal History*", *Rivista storica italiana*, 101, 3 (1989): 614-695.

chercheurs.⁵

Pourtant, comment le XX^e siècle aurait-il réellement pu profiter de l'*Histoire des deux Indes* pour écrire l'histoire de la colonisation européenne? En France, les transformations de l'historiographie coloniale ont ignoré à chaque fois, et pour cause, l'ouvrage raynalien. Au nouvel élan outre-mer voulu par la Troisième République s'opposait le XVIII^e siècle tant en raison des défaites coloniales essuyées par la France que du fait que les intellectuels partisans de la politique de Jules Ferry attribuaient à leurs ancêtres des réticences, voire même résistances envers "l'idée coloniale" qui seraient à l'origine de la froideur de l'opinion publique à ce sujet.⁶

Lorsque des tentatives se font jour pour souligner la grandeur perdue de la France Outre Mer ou afin de créer une tradition coloniale propre de l'époque moderne et de la raccorder au présent, ces tentatives s'inscrivent dans le socle de l'érudition engagée.⁷ Elles laissent donc à côté la littérature coloniale du XVIII^e siècle, celle-ci faisant débat, comme on vient de le dire, à cause de ses tirades considérées davantage comme "anticoloniales". Les ouvrages de synthèse sur la colonisation française publiés au début de l'aventure de la Troisième République semblent partager la même prudence, et n'accordent pas de place aux débats et aux polémiques que l'*Histoire des deux Indes* avait suscités.⁸

Pareillement, les histoires de la colonisation française à l'usage des écoles qui fleurissent en France dans les années 30 n'utilisent pas le recueil raynalien, probablement à cause du style jugé excessivement littéraire et des nombreux morceaux philosophiques – leur préférant une exposition plus sobre et 'scientifique'.⁹ Alfred Martineau, spécialiste de l'"Inde française" et premier professeur d'Histoire coloniale au Collège de France, se fait porteur de la deuxième vague de découverte des archives coloniales. Se proposant de réécrire l'histoire à partir des documents, il

⁵ Cf. C. Courtney, C Fortuny, "Répertoire d'ouvrages et d'articles sur Raynal (1800-2003)", *Voltaire, Raynal, Rousseau, Allégorie* (Oxford: Voltaire Foundation), 2003 (*JVEC*, 2003: 07): 37-113, Préface.

⁶ Cette perspective est adoptée par L. Deschamps, *Histoire de la question coloniale en France* (Paris, Plon: 1891).

⁷ P. Margry, *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'Outre-Mer, tirés des archives du Ministère de la marine et des colonies* (Paris: Challamel, 1867), ensuite développés dans *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer. Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, éd. P. Margry (Paris: Maisonneuve, 6 vols., 1879-1888); E. Réveillaud, *Histoire du Canada et des Canadiens français, de la découverte jusqu'à nos jours* (Paris: Grassart, 1884); V.A. Barbié du Bocage, *Madagascar possession française depuis 1642* (Paris: Bertrand, 1859); Pouget de St. André, *La colonisation de Madagascar sous Louis XV, d'après la correspondance inédite du Comte de Maudave* (Paris: Challamel Ainé, 1886).

⁸ J.-J.-É. Roy, *Histoire des colonies françaises [...] en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie, depuis leur fondation jusqu'à nos jours* (Tours: A. Mame, 1855); J. Rambosson, *Les Colonies françaises. Géographie, histoire, productions, administration et commerce* (Paris: Ch. Delagrave, 1868); A. de Longeville, *Les Colonies françaises, géographie, histoire, statistique* (Rouen: Mégard, 1869); *La France coloniale: histoire, géographie, commerce*, éd. A. Rambaud (Paris: Colin, 1888).

⁹ G. Hardy, *Histoire de la colonisation française* (Paris-Rochefort: Thoyon-Larose, 1931); *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le Monde*, éd. G. Hanotaux, A. Martineau (Paris: Plon, 6 1929-1933, 6 vols.); F. Pinardel, *Les Colonies françaises* (Paris: Beauchesne, 1931); Id., *La France et ses colonies* (nombreuses éditions en 1930, 1931, et 1941); Id., *La France métropolitaine et la France d'outre-mer* (édités de 1940 jusqu'en 1950); M. Besson, *Histoire des colonies françaises* (Mesnil-Paris: Firmin-Didot-Boivin, 1931); V. Piquet, *Histoire des colonies françaises* (Paris: Payot, 1931).

laisse de côté la littérature de l'époque. Son interprétation de l'histoire coloniale française n'est pas moins politique de ce que l'était l'interprétation raynalienne, mais elle s'appuie sur des prémisses et des méthodes différentes – non sans problème et résistances, comme des études récentes l'ont montré.¹⁰ Surtout, l'histoire élaborée par Alfred Martineau évacue le problème de l'opinion publique au XVIII^e siècle.

La décolonisation favorise la redécouverte de l'*Histoire des deux Indes*. Ce sont alors les morceaux 'anticoloniaux' qui retiennent l'attention. Cette lecture de Raynal s'avère pourtant plutôt sélective qu'exhaustive. Elle ne retient que les passages jugés intéressants et elle relève d'un nouvel investissement politique de l'histoire coloniale.¹¹ Par ailleurs, si l'intérêt pour l'œuvre raynalienne a cette fois l'avantage de porter l'attention sur l'histoire des idées et des discours sur la colonisation, d'autres lectures, à l'instar de celle de Michèle Duchet, interrogent l'épistémologie de l'*Histoire des deux Indes* en ce que les représentations des peuples non-européens sont concernées.¹²

Coincée entre les tendances à se saisir politiquement de l'historiographie coloniale et les difficultés à exploiter les informations qu'elle déploie, l'*Histoire des deux Indes* est restée longtemps un objet difficile à appréhender. La comparaison avec des études sur l'expansion coloniale européenne à l'instar des travaux de Marc Ferro, Wolfgang Reinhard, Jürgen Osterhammel ou Etemad Bouda, est révélatrice des changements épistémologiques qui ont investi tant l'étude de l'histoire de la colonisation au sens dur, que l'histoire des idées et des discours sur le fait colonial.¹³

Les difficultés à approcher l'œuvre dirigée par Raynal relèvent aussi du fait que, comme son titre l'indique, elle est porteuse d'un point de vue eurocentrique: qu'elle soit critique ou apologétique de l'expansion coloniale, qu'elle s'efforce de raconter l'histoire des peuples colonisés ou celle des échanges et du commerce, ou l'histoire naturelle, l'*Histoire des deux Indes* reste un ouvrage écrit par des Européens, le plus souvent même des Européens 'métropolitains', dans le cadre d'un débat acharné entre différentes nations intéressées et affectées par les entreprises coloniales et commerciales (les répliques que le texte suscita du côté américain de l'Atlantique ne manquèrent pas de dénoncer les lacunes et fautes des auteurs). Sous maints aspects, l'*Histoire des deux Indes* est la réaction du monde littéraire français au débat sur le fait colonial qui agite l'Europe.

Quels éléments nouveaux permettent de revenir aujourd'hui sur ce produit de la culture coloniale de l'époque moderne de manière à en proposer une édition critique? Des mutations profondes sont intervenues justement dans la manière dont

¹⁰ S. Dulucq, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e-XX^e siècle)* (Paris: Karthala, 2009), et P. Singaravélou, *Professer l'Empire: les sciences coloniales en France sous la III^e République* (Paris: Publications de la Sorbonne, 2011).

¹¹ G. T. Raynal, *L'Anticolonialisme au XVIII^e siècle. Histoire philosophique et politique [...]*, introduction, choix de textes et notes par Gabriel Esquer (Paris: PUF, 1951); Y. Benot, *Diderot, de l'athéisme à l'anticolonialisme*, (Paris: Maspero, 1970); J. Caron, *L'anticolonialisme de l'Abbé Raynal* (Odense: Odense Universitet, Romansk Institut, 1983).

¹² M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières* (Paris: Albin Michel, 1971, 1995).

¹³ M. Ferro, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances XIII^e-XX^e siècle* (Paris: Éd. du Seuil, 1994); W. Reinhard, *Kleine Geschichte des Kolonialismus* (Stuttgart: Kröner, 2008); J. Osterhammel, *Kolonialismus: Geschichte – Formen – Folgen* (München: Beck, 2009); B. Etemad, *La possession du monde: poids et mesures de la colonisation, XVIII^e-XX^e siècles* (Bruxelles: Ed. Complexe, 2000).

cet ouvrage se laisse appréhender: il ne s'agit plus ni d'intégrer, ni d'exclure le récit colonial donné par Raynal dans nos synthèses de l'histoire coloniale. Il n'est plus possible de s'interroger sur les heurs et malheurs de "l'idée coloniale" comme le faisait Raoul Girardet dans sa célèbre étude.¹⁴ La recherche scientifique vient de gagner une distance décisive par rapport aux héritages culturels du fait colonial restés longtemps méconnus. Les études post(-)coloniales ont contribué à faire avancer le questionnement sur les discours que les Européens ont mis en place tout au long de leur expansion coloniale. Ces changements de perspective permettent désormais, nous semble-t-il, d'adopter un recul critique envers l'*Histoire des deux Indes* et d'étudier cet ouvrage comme un produit du fait colonial. L'édition critique publiée par le *Centre international d'étude du XVIII^e siècle* s'impose comme un point de repère important pour tout lecteur qui souhaite approcher cet ouvrage en adoptant un regard historicisant.

III. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDITION CRITIQUE

On regrettera peut-être l'absence dans l'édition critique d'une introduction qui fasse le point sur l'importance de l'étude de l'ouvrage raynalien dans le contexte du renouvellement des recherches que l'on vient d'évoquer. Cela n'empêche nullement que, dans l'ensemble, les résultats et la qualité de l'édition critique soient remarquables. En effet, les éditeurs ont su porter un regard distancié sur leur objet de travail, et ils ont adopté des critères philologiques sérieux, capables de produire des résultats fructueux pour la connaissance du savoir historique du fait colonial au XVIII^e siècle.

Le premier tome de l'édition critique de l'*Histoire des deux Indes* offre une *Introduction générale* organisée autour de deux axes: d'abord, une mise à jour des études sur les collaborateurs les plus importants de Raynal, notamment Diderot. Cette partie est complétée par une liste des contributions de Diderot donnée en fin du volume. La deuxième partie de l'*Introduction* se penche sur l'histoire des éditions de cet ouvrage au XVIII^e siècle. Cette histoire éditoriale fait toujours l'objet de recherches internationales dont les premiers résultats sont affichés dans une *bibliographie sommaire des éditions de l'"Histoire des deux Indes"* qui occupe 30 pages.

L'édition critique de cet ouvrage doit être évaluée, comme toute autre édition critique d'un texte du XVIII^e siècle, en raison de ses critères éditoriaux. On distinguera trois volets: le choix du texte de base, l'établissement des variantes, et l'annotation critique.

III. 1. Le choix du texte de base

On a évoqué le fait que l'ouvrage dirigé par Raynal a une histoire éditoriale complexe. On signalera ici que les recherches bibliographiques et philologiques très soigneusement menées ont fixé des points de repère précieux pour s'orienter dans la forêt d'éditions et de réimpressions de l'*Histoire des deux Indes* qui se sont enchevêtrées au XVIII^e siècle: en effet, depuis 1770, date à laquelle l'*Histoire philosophique et politique de l'établissement et du commerce des européens dans les deux Indes* vit le

¹⁴ R. Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962* (Paris: La Table Ronde, 1972).

jour, et ce, jusqu'au 1786, il ne passa pas une seule année sans qu'une nouvelle édition fut publiée – à l'exception seulement de 1779 et de 1785.¹⁵ Or, les véritables pivots de cette cascade d'éditions ne sont qu'au nombre de trois, ainsi que Feugère l'avait déjà remarqué: le texte de 1770, celui de 1774, et celui de 1780. L'*Introduction* de l'édition critique précise néanmoins qu'il serait

plus exact d'utiliser le terme 'version' parce que les reproductions intermédiaires de ces versions [de l'*Histoire des deux Indes*] sont, pour la plupart, de véritables éditions (ou rééditions) qui, tout en offrant au lecteur la réimpression du texte d'une édition antérieure, apportent en général des modifications de présentation et très souvent ajoutent des introductions, des notes et des variantes, ainsi que des illustrations [...].¹⁶

Le choix du texte de base retenu pour l'édition critique est tombé sur la version de 1780, et plus précisément sur "l'édition in-4° en quatre volumes (avec atlas et tables statistiques dans un cinquième) publiée à Genève en 1780 chez Jean-Léonard Pellet".¹⁷ Cette édition correspond en effet à la dernière volonté de Raynal, comme l'histoire de sa production le montre: le manuscrit qu'il avait préparé, très différent de celui de la version de 1774, fut acheté par le libraire-imprimeur parisien Jean-Georges Stoupe, associé pour l'occasion avec un autre libraire parisien, Brunet, et surtout avec l'entrepreneur Charles-Joseph Panckoucke. Stoupe imprima en toute discrétion trois copies seulement du manuscrit, dont une fut délivrée à Jean-Léonard Pellet à Genève, pour qu'il en fasse l'édition. Raynal lui-même se rendit à Genève pour suivre les opérations. C'est ainsi que, vers la fin de 1780, le texte qui coûtera à Raynal l'exil commence à être distribué.¹⁸ Tous les indices laissent penser que cette nouvelle version avait été conçue et préparée pour saisir l'intérêt du public le plus vaste possible. Le but était de mettre sur le marché un produit captivant et mis à jour. Raynal avait établi à cette fin un véritable réseau pour l'échange d'informations: il correspondait avec Robert Orme, auteur d'une narration fondamentale sur les guerres coloniales en Inde, il avait envoyé des questionnaires à Edmund Burke et à Benjamin Franklin, il était au courant des politiques coloniales françaises grâce à ses contacts au Ministère de la Marine, et, comme une étude récente le montre très bien, il bénéficiait de l'appui de Turgot qui lui transmettait aussi des renseignements confidentiels.¹⁹ De plus, Raynal avait demandé la contribution de Diderot afin de conférer au recueil des traits d'éloquence et rendre le style plus vif. Si son objectif était celui de susciter de l'attention, il réalisa sans aucun doute son but.

On comprend ainsi le choix de retenir la version de 1780 comme texte de base de l'édition critique: non seulement cette mesure est conforme à la dernière volonté de l'auteur²⁰, mais elle est respectueuse de l'histoire. Les éditions de 1770 et

¹⁵ Cf. "Bibliographie sommaire des éditions de l'*Histoire des deux Indes*", liii-lxxii.

¹⁶ Cf. "Introduction générale", xxxiv.

¹⁷ Cf. "Introduction générale", xxix.

¹⁸ Cf. "Introduction générale", xlii-xlv.

¹⁹ Cf. K. Ohji, "Raynal, Necker et la Compagnie des Indes. Quelques Aspects Inconnus de la Genèse et de l'évolution de l'*Histoire des deux Indes*", *Raynal et ses réseaux*, éd. Gilles Bancarel (Paris: Honoré Champion, 2011), 105-182.

²⁰ Nous disposons, certes, des suppléments publiés en 1781 et même d'une édition posthume de 1820,

de 1774 se retrouvèrent, certes, elles aussi au centre d'une attention grandissante de la part du public et de la censure. Mais sans aucun doute ce fut la version de 1780 – lancée par le succès grandissant des deux premières éditions et favorisée par les rumeurs qu'elle allait mécontenter encore davantage le Ministère – qui s'imposa aux yeux du public comme *la* "Histoire des deux Indes".

L'édition critique publiée par le *Centre international d'étude du XVIII^e Siècle* reproduit l'organisation en quatre tomes de l'édition de 1780. Ainsi, le premier tome est consacré à l'expansion coloniale et commerciale des Européens dans les "Indes orientales". Rien qu'à feuilleter la table des matières, on s'aperçoit facilement que Raynal adopte une perspective qu'aujourd'hui on n'hésiterait pas à qualifier d'eurocentrique: les Portugais sont examinés en premier (livre I), suivis par les Hollandais (livre II), les Anglais (livre III), les Français (livre IV), tandis que le 'reste' de l'Europe (Danemark, Ostende, Suède, Prusse, Espagne, Russie) est regroupé dans le livre V.

III. 2. *Les variantes: un cas exemplaire*

L'établissement des variantes intégrales des versions de 1770 et 1774, ainsi que leur publication en appendice (p. 619-748) donne une importance accrue à l'édition critique de l'*Histoire des deux Indes*. En effet, le lecteur qui souhaitera étudier l'évolution de l'ouvrage dirigé par Raynal tout au long de ses trois étapes de réécriture, trouvera dans la table des variantes un instrument indispensable. Il pourra ainsi suivre l'enrichissement du texte, déceler les transformations qu'il a subies d'une version à l'autre, bref apprécier sa stratigraphie et son développement. En effet, si les variantes se limitent parfois à l'ajustement stylistique de quelques mots, il est aussi vrai que le texte de l'*Histoire des deux Indes* a été augmenté, et il a changé quelquefois de nature et signification, tout au long des différentes éditions. On se bornera ici à donner un exemple qui nous paraît représentatif de l'importance de l'étude des variantes.

Concurrente de la Compagnie des Indes orientales, l'*East India Company* anglaise retenait évidemment l'attention des rédacteurs de l'*Histoire des deux Indes*. De 1770 à 1780, l'emprise de la EIC sur le Bengale est assurée et un processus d'expansion vers l'intérieur de l'Inde se poursuit à grande vitesse, souvent au détriment des Français. Comment l'*Histoire des deux Indes* se rapporte-t-elle à cette expansion?

La dénonciation des abus des Anglais en Inde est une constante des trois versions de l'œuvre dirigée par Raynal, ce qui confirmerait l'opinion largement diffusée selon laquelle ce recueil serait une attaque contre la colonisation européenne. L'étude des variantes des trois versions de l'*Histoire des deux Indes* permet toutefois de mieux préciser la nature du mécontentement de Raynal et de ses collaborateurs envers la colonisation, et parfois même de nuancer, sinon d'interroger, la nature "anticoloniale" de leurs critiques. Suivons donc de plus près, à l'aide des variantes, l'évolution du discours critique envers l'*East India Company*.

En 1770, s'interrogeant sur l'avenir qu'aura la prodigieuse expansion de l'administration de la EIC au Bengale, Raynal avance l'hypothèse suivante:

mais il s'agit de produits en grande partie indépendants de Raynal.

si les Anglois devoient pratiquer, et pratiquer constamment dans le Bengale l'humanité, la justice, la saine politique dont ils ont montré des lueurs dans les territoires bornés qu'ils ont possédés jusqu'ici, nous applaudirions à leur succès, nous nous livrerions autant, peut-être plus qu'eux-mêmes, à l'espérance de voir renaître la prospérité sur un sol que la nature embellit et que le despotisme n'a cessé de ravager.²¹

Or à cette date (1770), Raynal ne semble pas du tout croire que cette réforme se réalisera: "malheureusement, nous n'osons nous livrer à ces délicieuses espérances". Une longue série de conjectures l'amène à la conclusion que l'avènement des réformes relève du domaine de l'impossible: l'éloignement des colons du regard de ses propres concitoyens, l'influence du climat, la "mollesse" des usages de l'Inde, l'exemple du despotisme: ces facteurs introduiront la "corruption" dans les colonies anglaises. Celle-ci affectera d'abord les militaires, puis les commerçants, et cette dégénérescence sera enfin cause du plus grand malheur des Anglais. Leur autorité sur les Indiens, dépouillée "de ce prestige imposant qui semble ennoblir la servitude", s'évanouira. Alors,

trois mille brigands plutôt perdus que dispersés dans un espace de sept ou huit cens lieues, seront aisément massacrés, et dans leurs tombeaux seront ensevelies ces agréables chimères qui causent aujourd'hui une ivresse si universelle. La Compagnie anglaise se trouvera sans possessions, sans revenu, sans mœurs et sans commerce, comme cela est arrivé aux François, ainsi qu'on le verra dans le livre suivant.²²

Le livre sur la colonisation anglaise de l'Inde se termine donc par ce scénario catastrophiste interdisant tout espoir réformiste. Retenons ainsi que selon la version de 1770 du texte raynalien, l'adoption de réformes de l'administration coloniale anglaise dans l'Inde relève de l'impossible.

Au fur et à mesure que les années passent et que de nouveaux événements se produisent tant dans l'Inde que dans l'administration de la EIC à Londres, les chapitres consacrés à la présence anglaise au Bengale augmentent de presque trois fois leur volume, et les observations se font plus détaillées et complexes. Des appréciations du gouvernement de l'EIC s'articulent alors aux accusations. Trois événements majeurs poussent Raynal et ses collaborateurs à de nouvelles évaluations: la famine qui frappe le Bengale au début des années 1770, le "Regulating Act" de 1773, le renouveau du privilège de la EIC en 1781.

Lors de l'édition de 1774, ce ne sont que les deux premiers événements, bien entendu, qui sont pris en considération. Raynal n'hésite pas à reprocher à la Compagnie anglaise un mépris sourd pour le bonheur des Indiens en difficulté à cause de la famine qui ravage le Bengale. Qu'il nous soit consenti de citer encore le texte:

²¹ Cf. Variante n. 16, 687.

²² Cf. Variante n. 37, 689.

L'on ne sauroit douter que, si au lieu de penser uniquement à eux, et de demeurer dans l'inaction pour tout le reste, ils [les Anglois] eussent pris dès les premiers moments toutes les précautions qui étoient en leur pouvoir, ils ne fussent parvenus à sauver la vie à la plupart de ceux qui la perdirent.²³

Toutefois, si la conduite anglaise dans cette circonstance a montré une fois de plus qu'une "espèce de problème moral" travaille la Compagnie (notamment celui de la cupidité, de la corruption et de l'intérêt particulier qui dirigent les agents et les commerçants²⁴), le "Regulating Act" adopté par le Parlement anglais en 1773 suscite chez les rédacteurs de l'*Histoire des deux Indes* des espoirs de réforme.

Les mesures de contrôle sur l'EIC adoptées par cet "Act" semblent en effet imposer le "frein des loix" aux abus de la Compagnie anglaise²⁵. Inspiré par le décret du Parlement, Diderot rédige ainsi pour la deuxième version de l'*Histoire des deux Indes*, en 1774, une harangue en faveur des réformes de l'administration coloniale. Le contrôle que le Parlement veut exercer sur les activités de la Compagnie prépare, à son avis, une "révolution pacifique":

Tous les détails de cette administration [de la EIC] sont mis sous ses yeux [du Parlement]. Tous les faits vont être éclaircis; tous les abus dévoilés; toutes leurs causes recherchées et détruites. Quel spectacle à donner à l'Europe! Quel exemple à laisser à la postérité! C'est la main de la liberté, qui va peser le sort d'un peuple entier dans la balance de la justice. [...] Alors, les amis de l'humanité applaudiront à vos succès; ils se livreront à l'espérance de voir renaître la prospérité sur un sol que la nature embellit, et que le despotisme n'a cessé de ravager. Il leur sera doux de penser, que les calamités qui affligoient ces riches contrées, en seront écartées pour jamais. Ils vous pardonneront des usurpations qui n'ont dépouillé que des tyrans; et ils vous inviteront à de nouvelles conquêtes, en voyant l'influence de votre constitution sublime s'étendre jusqu'aux extrémités de l'Asie, pour y faire éclore [sic] la liberté, la propriété, le bonheur.²⁶

Tout lecteur qui s'est familiarisé avec la mise en garde envers les préjugés européocentriques – un regard critique dont nous sommes redevables entre autre aux études postcoloniales – n'hésitera pas à reconnaître le texte de Diderot comme un exemple de ces préjugés et de l'apologie des conquêtes coloniales qu'ils alimentent. D'importantes questions se posent alors: la critique coloniale diderotienne, issue en 1770 de la conviction que la corruption de l'administration anglaise en Inde soit inéluctable, aboutit-elle finalement dans une propagande coloniale lorsque ces réformes lui paraissent soudainement possibles? Dans quelle mesure les valeurs dont Diderot se réclame et qu'il conçoit comme universelles ("liberté, propriété, bonheur") étaient-elles effectivement des idées partagées en Asie?

Laissons pour le moment en suspens la difficile tâche de dresser un bilan du

²³ HDI III, 38 (§ 23), 327.

²⁴ HDI III, 38 (§ 24), 327.

²⁵ Cf. HDI III, 38 (§ 26 et 28), 327.

²⁶ HDI, III, 38. On cite d'abord le texte de la version de 1774 d'après la var. 40, à p. 689, ensuite les alinéas de cette version réimprimés en 1780 (p. 328, cf. note 285 à p. 327).

regard porté par Diderot sur le rapport du Parlement à la Compagnie anglaise et sur les politiques mises en œuvre au Bengale. Demandons nous plutôt ce qu'il advient des espoirs réformateurs en 1780? Sept ans après la promulgation du "Regulating Act", la troisième édition de l'*Histoire des deux Indes* poursuit l'analyse des réformes coloniales dans trois chapitres qui n'existaient pas dans les versions précédentes, et dont un, le chapitre 39, est écrit à partir de fragments des versions de 1770 et de 1774, tandis que les deux autres chapitres sont entièrement nouveaux. Le chapitre objet de réécriture et développement – par une plume autre que celle de Diderot – se saisit des "Mesures prises par le gouvernement et par la Compagnie elle-même, pour faire finir les déprédations de tous les genres". L'analyse de ces mesures est organisée autour de deux axes: un volet financier touchant à la restructuration de la dette de la Compagnie et à la distribution de ses profits, et un volet commerçant lié à l'emploi des vaisseaux. Sous ces deux aspects, la réforme est jugée "sage et nécessaire". Une grande importance est accordée ensuite aux décisions prises pour contrôler le gouvernement de l'EIC sur la province du Bengale: création d'un "conseil suprême" pour l'administration du commerce, d'un tribunal pour la réforme de la justice civile et criminelle, et adoption de mesures empruntées à l'"esprit d'ordre" quant au recouvrement des revenus publics, au paiement de la soldes des troupes et des pensions au Grand Mogol. Le bilan s'avère encore une fois positif dans l'ensemble: les rives du Gange sont placées sous une forme de gouvernement "plus supportable", et "le précipice que la présomption, la négligence, les factions, le brigandage, les délires de tous les genres avoient creusé à la compagnie" a été comblé.²⁷ Le chapitre suivant, qui n'existait pas dans les versions de 1770 et 1774, montre par les chiffres des affaires de la Compagnie "à quel point sa situation s'est améliorée". On lit aussi que "cette prospérité augmentera à mesure que l'immense territoire acquis par les Anglois aux Indes sera mieux régi".²⁸

Sommes-nous donc confrontés à une pleine légitimation du gouvernement anglais au Bengale? Avec un soudain changement de ton, le livre qui analyse l'expansion anglaise en Inde se termine par un chapitre inédit (le chapitre 41) qui attaque violemment la Compagnie et le Parlement. L'auteur en est Diderot, le même Diderot qui en 1774 s'était prononcé en faveur des réformes de l'administration coloniale. Le facteur déclenchant la polémique de Diderot est la nouvelle que le privilège exclusif de la Compagnie sera renouvelé en 1781. Cette décision, maintient le philosophe, contredit les réformes adoptées récemment. Elle fait passer l'intérêt particulier d'une association de commerçants avant celui du peuple indien. Ainsi l'épithète "brigands privilégiés" lancé aux agents de la EIC. C'est l'idée même de commerce cosmopolite qui est remise en cause par le privilège, en raison des conséquences que le commerce exclusif entraîne sur les peuples subjugués:

Brigands privilégiés, vous qui tenez depuis si longtemps une grande partie du globe sous les chaînes de la prohibition, & qui l'avez condamné à une éternelle pauvreté, cette tyrannie ne vous suffisoit-elle pas? Falloit-il l'aggraver par des forfaits qui rendissent exécrable le nom de votre patrie? Qu'ai-je dit, votre patrie! Est-ce que vous en avez une? [...] La voix de l'intérêt particulier est la seule à laquelle votre

²⁷ HDI, III, 39, 331.

²⁸ HDI, III, 39, 331 et 40, 332.

oreille puisse s'ouvrir [...].²⁹

Cette nouvelle prise de position contraste avec l'optimisme et l'espoir que le philosophe avait cultivés auparavant. Elle remet en question toute tentative de lui attribuer une opinion ingénue, simpliste, hâtive au sujet des réformes coloniales. La comparaison des trois versions de l'*Histoire des deux Indes* a dégagé les continuités et discontinuités dans le discours philosophique sur la colonisation européenne. On serait tenté d'avancer ici l'hypothèse que le regard critique sur l'expansion anglaise en Inde relève, en 1770, de la conviction que la décadence de l'administration coloniale soit inéluctable; ensuite, en 1780, les critiques à la EIC découlent de la déception de l'espoir des réformes né en 1774. La question des réformes coloniales serait donc le noyau dur autour duquel s'articulent les tirades 'anticolonialistes' qui ont fait la célébrité de cet ouvrage. L'anticolonialisme l'*Histoire des deux Indes* naît-il d'un véritable esprit critique que les rédacteurs ont porté envers la colonisation européenne? L'enjeu de la recherche sur cet ouvrage est de comprendre dans quelle mesure les critiques coloniales sont porteuses d'un esprit réformateur soutenant une nouvelle idée de colonisation, ou si, en revanche, elles rejettent radicalement l'idée et les projets coloniaux. La réponse à ce problème s'avère ardue par le fait que l'*Histoire des deux Indes* étant une œuvre écrite par plusieurs plumes et sur la distance de dix années, elle n'adopte jamais une position unitaire.

À ce sujet, le cas exemplaire des contributions de Diderot sur lequel nous nous sommes arrêtés nous permet de montrer qu'un point fort de l'édition critique de l'*Histoire des deux Indes* est l'établissement des variantes. Grâce à cet outil le lecteur est finalement en mesure d'appréhender les transformations des critiques coloniales tout au long de l'écriture du texte raynalien.

III. 3. L'appareil de notes

Le lecteur pourra en outre contextualiser les passages les plus importants de l'*Histoire des deux Indes* grâce à l'appareil de notes qui enrichit l'édition critique élaborée par le *Centre international d'étude du XVIII^e siècle*. L'annotation du texte a été inspirée par trois principes. Le premier est le repérage des sources de Raynal et de la littérature qu'il avait consultée. Deuxièmement, les éditeurs se sont souciés de contextualiser le discours raynalien en intégrant les éléments historiques essentiels auxquels son texte se rapporte. Troisièmement, les contributions d'autres écrivains, à l'instar de celles de Diderot, ont été signalées. On notera aussi que chaque livre est accompagné par une "présentation du texte" qui propose une vue d'ensemble des aspects que l'on vient d'évoquer (l'histoire de l'évolution du texte, ses sources, les débats et les critiques, l'histoire éditoriale).

Parmi les buts que l'annotation critique se pose, le repérage des sources de Raynal paraît de loin le plus difficile. Si l'on ne saurait imaginer une édition critique qui puisse ignorer cette tâche, il faut aussi avouer que, dans le cas de l'*Histoire des deux Indes*, le succès complet s'avère presque impossible. Et ceci en raison tant de la quantité d'informations que le texte délivre, que du fait que Raynal, très souvent, aborde ses sources de manière occulte – il ne cite ni l'auteur ni le texte dont il se sert.

²⁹ HDI, III, 41 (§2-3), 333.

Comment courir les archives européennes et américaines pour chercher un document dont on ne connaît ni le titre, ni l'auteur, ni la localisation? Les experts réunis dans l'équipe éditoriale ont mis à profit toute la méticulosité nécessaire pour restreindre le plus possible le mystère sur la provenance des informations de Raynal. On a par ailleurs raison de penser que, dans certains cas du moins, l'usage qu'il faisait des sources était par ailleurs infidèle: des données pouvaient être réécrites et transformées.

Si on ne sera donc pas surpris de lire de temps en temps, dans les notes, que la source de Raynal reste inconnue³⁰, on appréciera en revanche la présence de renvois permettant de comparer de manière ponctuelle le texte de l'*Histoire des deux Indes* avec celui d'ouvrages auxquels on peut penser que le rédacteur ait recouru, ou qui traitaient du même sujet.³¹

L'appareil critique s'avère en outre un instrument utile en ce que le contexte historique du discours de Raynal est ponctuellement explicité. Noms de personnes, dates, événements sont signalés de manière à la fois synthétique et précise. Il s'agit donc, dans l'ensemble, d'une annotation critique fort utile qui aide le lecteur à situer le discours colonial de l'*Histoire des deux Indes* dans son contexte.

On ne saurait sous-estimer la valeur de cette édition et de son appareil critique: d'une part, l'intérêt porté au recueil raynalien délivre un signe concret du retour du discours colonial de l'époque des Lumières au centre de l'attention des chercheurs. D'autre part, qu'il nous soit consenti de suggérer que ce travail d'édition pointe vers une direction différente de celle empruntée par les études récentes qui s'attachent à dévoiler les "angles morts" et les "zones obscures" des discours coloniaux européens.³²

L'édition critique de l'*Histoire des deux Indes* s'intéresse plutôt aux conditions culturelles et historiques dans lesquelles l'ouvrage dirigé par Raynal est né. Ainsi faisant, cette édition nous invite à nous saisir des tensions et des polémiques qui habitaient le champ des discours coloniaux au dix-huitième siècle. Ces tensions résidaient à l'intérieur de ce champ. L'originalité d'une approche philologique et historique au texte raynalien relève ainsi du refus d'opérer une déconstruction des discours coloniaux à partir d'un regard 'autre' porté 'du dehors'. On ne souhaite nullement ici remettre en cause l'intérêt et la validité d'une opération de déconstruction. On souhaite plutôt faire remarquer, en s'appuyant sur les apports de l'édition critique de l'*Histoire des deux Indes*, qu'une étude historique des discours coloniaux du XVIII^e siècle met en évidence que le champ de la littérature coloniale était bien plus agité, aporétique et fragmentaire que la manière dont il est souvent présenté. L'adoption d'une perspective philologique et contextualisante est donc rien moins que l'enjeu de parvenir à mieux connaître, de l'intérieur, les facettes et les tensions qui caractérisent les discours coloniaux de l'époque moderne: un but, nous semble-t-il, qui, au lieu d'être refusé par les approches déconstructivistes

³⁰ Cf. à titre d'exemple la source mystérieuse des chiffres que Raynal donne au sujet des roupies d'or circulant au Bengale: HDI, III, 38, 324 n. 279.

³¹ Cf. à titre d'exemple les rapprochements textuels à l'ouvrage de W. Bolts, *État civil, politique et commerçant du Bengale* (1775), HDI, III, 41, 332 n. 295 et les renvois à la littérature sur la colonisation de Madagascar, HDI, IV, 2, 349 n. 37.

³² M. Dobie, *Trading Places. Colonization and Slavery in Eighteenth-Century French Culture* (Ithaca N.Y.: Cornell University Press, 2010).

postcoloniales, devrait s'articuler à elles.

La présente édition de l'*Histoire des deux Indes* s'avère ainsi un instrument de travail indispensable pour se plonger au sein du débat sur la colonisation au XVIII^e siècle.